

FICHE 17

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

■ UN DISPOSITIF DE FORMATION ET D'ÉDUCATION, PARTIE PRENANTE DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

L'enseignement agricole est un système éducatif à taille humaine, dynamique et en constante évolution. Il comprend plus de **800 établissements** présents sur l'ensemble du territoire et accueillant près de **140 000 élèves, 35 000 apprentis et 35 000 étudiants**, 17 000 en BTSA et 18 000 dans 18 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.

Si le cœur de métier de l'enseignement agricole est la formation préparant aux métiers du secteur agricole au sens large, ces formations ne représentent désormais que 12 % des élèves et apprentis. L'enseignement agricole dispense des formations générales et technologiques dans le domaine des sciences du vivant et des formations professionnelles couvrant une large palette de plus de 200 métiers. Ainsi les établissements préparent aux diplômés du baccalauréat général scientifique, du baccalauréat technologique sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, aux baccalauréats professionnels dans les familles de métier suivantes : agriculture, production agricole, transformation alimentaire, protection de l'environnement, aménagement paysager, forêt, machinisme agricole et services à la personne et aux territoires.

Les enfants d'agriculteurs représentent 10% du public accueilli alors que selon les chiffres de l'installation en agriculture, les personnes qui s'installent hors cadre familial (c'est à dire alors même qu'elles ne viennent pas du monde agricole) représentent 30% des installés en agriculture.

Ces diplômés présentent **de bons taux de succès aux examens et d'excellents taux d'insertion professionnelle**. La filière générale scientifique et la filière technologique permettent une poursuite d'étude vers le supérieur court (BTS ou DUT) et vers le supérieur long notamment les écoles supérieures d'agronomie, du paysage et vétérinaire.

Les établissements de formation de l'enseignement agricole sont à la fois ancrés dans leur territoire et ouverts à l'international (stages à l'étranger et dispositif ERASMUS dynamique).

Enfin, par leur organisation typique des **Campus des métiers**, les lycées agricoles se distinguent dans le paysage des établissements de formation : un lycée général, technologique et professionnel côtoie un centre de formation professionnel d'apprentis et un centre de formation professionnelle pour adultes. Une exploitation agricole, un centre équestre et/ou un atelier technologique de transformation alimentaire propres à l'établissement, ainsi qu'un internat, un centre de ressources et des équipements sportifs complètent le panorama des infrastructures types qu'un lycée agricole met à disposition de ses apprenants, de tous âges et de toutes origines. Il faut par ailleurs noter que les professionnels sont intimement associés à la vie des lycées agricoles : le lycée agricole comme centre de référence technique et le président du CA est un professionnel.

■ DES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES QUI FORMENT LE JEUNE DANS SES COMPÉTENCES INFORMELLES, PRÉCIEUSES DANS CE MONDE EN MOUVEMENT

La qualité de vie des élèves de l'enseignement agricole doit être soulignée. Un travail sur l'estime de soi qui vise à former des citoyens complets, heureux et « bien dans leurs baskets ». Cela se fait au travers de la pratique sportive, des actions de prévention de pair à pair autour de la santé ou de l'alimentation, du travail avec les enseignants sur la déconstruction des préjugés sexistes ou sur l'image du monde agricole.

Les équipes pédagogiques utilisent les marges d'autonomie offertes par les programmes pour organiser des projets pluridisciplinaires tournés vers le développement durable, la promotion de l'engagement citoyen, la santé, l'éducation socio-culturelle. L'engagement citoyen est valorisé, l'apprentissage de l'autonomie se fait au travers des nombreux stages (ERASMUS notamment) et la pédagogie dans l'enseignement agricole s'appuie beaucoup sur la démarche projet en groupe élèves, ce qui favorise l'aisance à l'oral et l'aptitude à la controverse.

L'enseignement agricole se caractérise par la fréquence des internats dans les établissements ; 59 % des élèves sont ainsi internes avec une place importante accordée au climat scolaire et à l'ouverture aux autres. Ces établissements proposent en outre des équipements sportifs et un environnement en pleine nature, source de résilience pour les jeunes.

■ L'ÉVOLUTION DES DIPLÔMES ET LEUR ADAPTATION AUX ENJEUX TECHNIQUES DU MONDE AGRICOLE

Dans le cadre du **plan Enseigner à produire autrement** (EPA), lancé en 2014, le ministère de l'Agriculture a rénové progressivement tous les diplômes professionnels pour y intégrer l'agroécologie, en visant particulièrement l'apprentissage de nouveaux modèles de production diminuant drastiquement l'utilisation des produits phytosanitaires avec un objectif d'arrêt du glyphosate. Les professionnels sont étroitement associés au processus de rénovation des diplômes dans le cadre de la commission professionnelle consultative.

Cette dynamique se poursuit dans le cadre du plan EPA2 avec un renforcement de l'implication des jeunes dans cette démarche, une accentuation de la formation continue des enseignants et un double objectif pour les exploitations agricoles des établissements de formation : arrêt du glyphosate fin 2020 et 100 % de la SAU conduite en agriculture biologique, pour les signes officiels de qualité et de l'origine ou la haute valeur environnementale en 2025. L'objectif est de faire de ces exploitations des lycées agricoles des structures exemplaires.

En ce qui concerne la formation continue des agriculteurs, le fonds de formation des agriculteurs VIVEA finance une offre de formation, centrée notamment sur les pratiques agro-écologiques. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation participe au Conseil d'administration de VIVEA et veille à ce titre à ce que les politiques publiques qu'il porte y soient bien prises en compte, valorisées et déployées auprès des agriculteurs (Certiphyto, protection et bien-être animal, égalité femme-homme, anticipation des risques et entreprise agricole résiliente).

Les contenus des diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage évoluent également et intègrent désormais largement l'agro-écologie. Ces écoles qui forment également des acteurs du monde agricole (conseil, contrôle, salariés des grandes entreprises agricoles) s'impliquent activement dans la politique portée par le ministère en matière d'entreprise agricole multi-performante.

Les jeunes de l'enseignement technique qui en ont les capacités et le goût sont encouragés à poursuivre dans l'enseignement supérieur. Afin de leur donner toutes les chances de poursuivre leurs études avec succès dans l'enseignement supérieur long, plusieurs actions de partenariat technique-supérieur et des programmes de mentorat et d'accompagnement sont déployées.

